

PARTENARIAT, COMPETITIVITE ET VIABILITE

I. PARTENARIAT ET COOPERATION

A. Partenariat avec l'Union Européenne

1. L'évaluation préliminaire de l'impact de l'Accord d'Association de 1995 sur l'économie tunisienne paraît dans l'ensemble largement positive au vu de l'analyse des paramètres se rapportant à la production, à l'emploi, aux échanges commerciaux et aux équilibres financiers. L'étude réalisée par l'association « Forum Ibn Khaldoun » le démontre nettement.

Il serait, cependant, nécessaire d'accélérer les études engagées par les départements concernés et de finaliser la publication du bilan officiel des retombées de cet accord sur l'économie tunisienne pour mettre fin aux controverses, nourries par des données souvent très partielles, sur la portée réelle de l'accord.

Document de base : Etude partenariat Tunisie-UE (mars 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/publications/etudes-socio-economique/2017/04/04/partenariat-tunisie-ue/>

2. La Tunisie a intérêt à élargir et à approfondir la portée de l'Accord d'Association en s'engageant, à l'instar de nombreux autres pays de la région, dans la nouvelle génération d'accord de libre-échange, dans le cadre de l'ALECA, proposée par l'Union Européenne qui traite des obstacles du commerce extérieur et s'étend aux services, à l'investissement, aux marchés publics, à la protection des droits de propriété, au développement durable, aux questions réglementaires ainsi qu'en partie à l'agriculture.

Un tel accord appuierait de façon significative la nécessaire restructuration de l'économie tunisienne en faveur des activités à haute valeur ajoutée et à fort contenu d'emplois pour les diplômés du supérieur dans laquelle le pays s'est engagé. Il donnerait un signal fort sur le processus de mise à niveau et de rapprochement projeté avec les réglementations et les standards européens et, partant, constituerait un puissant stimulant à l'attraction des investissements directs étrangers dans les secteurs répondant aux nouvelles priorités du pays

Document de base : Etude partenariat Tunisie-UE (mars 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/publications/etudes-socio-economique/2017/04/04/partenariat-tunisie-ue/>

3. La démarche de mise en œuvre du nouvel accord doit s'inspirer de celle engagée avec succès au niveau de l'Accord d'Association de 1995.

Elle doit être graduelle, prenant en compte la capacité d'engager les réformes et les adaptations requises et comportant des listes des produits sensibles à exclure à ce stade du processus de démantèlement des obstacles non-tarifaires, à l'image du petit commerce, de l'artisanat et de certaines filières agricoles et de pêche. Elle doit être globale, couvrant la mise à niveau de l'environnement dans lequel opère l'entreprise (infrastructure, administration, banques), et le renforcement des mesures de protection sociale, particulièrement en faveur des catégories sociales à faible revenu, et comportant des mécanismes de soutien aux reconversions nécessaires que ce soit:

- ▮ Les reconversions des entreprises en facilitant leurs transferts en cas d'absences de solutions techniques et financières raisonnables.
- ▮ Les reconversions des travailleurs qui perdent leurs emplois en les aidant à se recycler tout en bénéficiant d'un mécanisme d'assurance pour perte d'emploi à mettre en place.

Document de base : Etude partenariat Tunisie-UE (mars 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/publications/etudes-socio-economique/2017/04/04/partenariat-tunisie-ue/>

B. La construction maghrébine

4. La construction maghrébine dans le sens de la mise en place d'un espace économique, consacrant la mise en place de la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, demeure une nécessité impérieuse.

Pour dépasser les obstacles entravant l'intégration intra régionale, l'approche globale, de Gouvernement à Gouvernement, jusqu'ici suivie, gagnerait à être appuyée et relayée par :

- ▮ Un croisement d'intérêt et un partenariat plus poussé entre les entreprises des différents pays maghrébins.
- ▮ Une approche sectorielle s'inspirant de la démarche suivie par la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier instituant pour le court terme un espace maghrébin et des institutions de régulation commune du tourisme, du transport aérien et des télécommunications.

Document de base : Débat sur les relations euro-méditerranéennes (septembre 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/publications/etudessocioeconomique/2017/09/27/relations-euro-maghrebine-euro-mediterraneenne-eurafricaine.>

C. Coopération avec l'Asie et l'Amérique

5. Engagement de la Tunisie dans « la nouvelle route de la soie » ou « One Belt, One Road », initiative lancée récemment par la Chine, pour (i) exploiter les possibilités de financement des grands projets d'infrastructure inscrits dans le cadre du plan de développement, et qui rejoignent la vocation de cette initiative, (ii) attirer les grands groupes chinois à investir en Tunisie dans les projets productifs répondant aux priorités du pays et (iii) amorcer le rééquilibrage de la balance commerciale entre la Tunisie et la Chine, actuellement fortement déficitaire avec un taux de couverture des importations par les exportations de moins de 2 pourcent.

Document de base : Débat sur les relations euro-méditerranéennes (septembre 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/publications/etudessocioeconomique/2017/09/27/relations-euro-maghrebine-euro-mediterraneeenne-eurafricaine/>

6. Evaluation des relations avec la Chine et élaboration d'une stratégie visant à mieux exploiter le flux d'importations pour promouvoir les projets de partenariat entre les deux pays et attirer davantage d'investissement direct étranger en provenance de la Chine en vue de pérenniser le courant d'importations sur des bases viables et soutenables.

Document de base : Conjoncture du 4^e trimestre 2019 (janvier 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/01/conjoncture-T4-2018.pdf/>

7. Négociation des accords de coopération et de partenariat avec les grandes puissances économiques de l'Asie, en particulier avec les pays qui ont comme dénominateur commun l'engagement en Afrique en l'occurrence le Japon dans le cadre du TICAD et la Chine dans le cadre de la route de la soie.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

8. Elaboration et mise en œuvre de plans directeurs avec l'appui des opérateurs économiques tunisiens visant à porter le taux de couverture des importations de biens et services par les exportations de biens et services de 19% en 2018 à 50% à l'horizon 2030 n'est pas une mission impossible et celui des flux de capitaux sous forme d'IDE au quart du déficit de la balance des biens et services à l'horizon 2025 (contre moins de 1% en 2018).

Débat sur la place de l'Asie dans la stratégie de développement (janvier 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/02/25/debat-sur-la-place-de-lasie-dans-la-strategie-de-developpement-de-la-tunisie/>

9. Renforcement du cadre légal et réglementaire régissant les relations avec les pays asiatiques en négociant des accords de coopération et de partenariat avec les grandes puissances économiques asiatiques, en particulier avec les pays qui ont comme dénominateur commun l'engagement en Afrique, en l'occurrence le Japon dans le cadre du TICAD, la Chine dans le cadre de l'initiative « One Belt One Road » et l'Inde pour favoriser notamment les opérations de triangulation avec l'Europe, l'Afrique et le Proche Orient.

Débat sur la place de l'Asie dans la stratégie de développement (janvier 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/02/25/debat-sur-la-place-de-lasie-dans-la-strategie-de-developpement-de-la-tunisie/>

10. Engagement de vastes campagnes d'attraction des investissements directs étrangers en provenance des pays asiatiques en s'appuyant sur le savoir faire des bureaux spécialisés internationaux d'envergure pour adapter l'offre de la Tunisie, notamment en matière de disponibilités d'espaces aménagés suivant les standards internationaux et de ressources humaines qualifiées ou susceptibles d'acquérir rapidement les qualifications requises ainsi que pour développer les argumentaires et les business plans qui favoriseraient l'insertion de la Tunisie dans la « short list » des grandes entreprises asiatiques.

Débat sur la place de l'Asie dans la stratégie de développement (janvier 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/02/25/debat-sur-la-place-de-lasie-dans-la-strategie-de-developpement-de-la-tunisie/>

11. Valorisation de l'accord cadre sur le commerce et l'investissement (TIFA) conclu en octobre 2002 et l'accord de 2015 conférant à la Tunisie le statut d'allié majeur non-membre de l'OTAN sur le plan des échanges commerciaux, de la formation des ressources humaines et de l'attraction des capitaux en particulier sous forme d'investissements directs étrangers.

Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

D. Coopération avec l'Afrique

12. Insertion de la Tunisie dans le cadre des regroupements régionaux de l'Afrique Australe et Orientale (COMESA) et de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le but de mieux exploiter les opportunités d'échanges et d'affaires avec les pays concernés.

Document de base : Débat sur les relations euro-méditerranéennes (septembre 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/publications/etudessocioeconomique/2017/09/27/relations-euro-maghrebine-euro-mediterranee-eurafricaine/>

13. Finalisation des négociations avec la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de manière à donner un important élan aux échanges avec les pays de cette région qui regroupe 15 pays et dispose d'un potentiel d'importations de plus de 100 milliards de dollars.

Document de base : Débat sur la coopération avec l'Afrique sub-saharienne (février 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/02/debat-5-fevrier-2019.pdf>

14. Mise en place de lignes de crédit à moyen et long terme, en partenariat avec notamment la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique pour le Développement et la Banque Arabe pour

le Développement de l'Afrique, pour financer les exportations de biens durables tunisiens vers l'Afrique sub-saharienne.

Document de base : Débat sur la coopération avec l'Afrique sub-saharienne (février 2019)
<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/02/debat-5-fevrier-2019.pdf>

15. Elaboration d'études de marchés des pays couverts par des représentations diplomatiques et économiques à l'effet d'aider les entreprises intéressées par le marché africain à élaborer des stratégies pour pénétrer ces marchés ou renforcer leur part de marché.

Document de base : Débat sur la coopération avec l'Afrique sub-saharienne (février 2019)
<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/02/debat-5-fevrier-2019.pdf>

16. Recherche d'une synergie entre les sociétés d'études et d'ingénierie engagées en Afrique sub-saharienne et les entreprises de bâtiments et de travaux publics, d'électricité, de gestion de l'eau et de préservation de l'environnement pour faciliter l'obtention de marchés dans le cadre du strict respect des réglementations en vigueur en matière de concurrence et de transparence des marchés publics.

Document de base : Débat sur la coopération avec l'Afrique sub-saharienne (février 2019)
<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/02/debat-5-fevrier-2019.pdf>

17. Elargissement de la plateforme acquise en Afrique Occidentale par les bureaux d'études et d'ingénierie vers les autres groupements régionaux économiques et particulièrement vers l'Afrique Orientale et Australe à la lumière des dispositions de l'accord d'adhésion de la Tunisie à la COMESA.

Document de base : Débat sur la coopération avec l'Afrique sub-saharienne (février 2019)
<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/02/debat-5-fevrier-2019.pdf>

18. Développement du partenariat public-privé pour exporter l'expertise acquise par le secteur public tunisien notamment dans les domaines de la gestion de l'eau, de l'assainissement, de la gestion budgétaire (système d'aide à la décision budgétaire : ADEB) du commerce extérieur (liasse unique), de l'état civil (MADANIA) et du transport terrestre. L'exemple du partenariat public-privé institué au niveau de la société STEG international constitue une importante « success story » dans la mesure où elle a réussi à décrocher de nombreux marchés notamment en Afrique pour l'exportation du savoir-faire tunisien. Il importe de le dupliquer notamment au niveau de la SONEDE, l'ONAS, le CNI, l'Agence Technique des Transports Terrestres et l'Office National de la Famille et de la Population.

Document de base : Débat sur la coopération avec l'Afrique sub-saharienne (février 2019)
<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/02/debat-5-fevrier-2019.pdf>

- 19.** Accélération du programme annoncé pour accueillir 20 000 étudiants africains à l'horizon 2020 en vue de faire de la Tunisie un hub régional en matière d'enseignement concomitamment à l'élaboration d'objectifs plus ambitieux à l'horizon 2030 dans le cadre d'une stratégie cohérente impliquant aussi bien le secteur public et le secteur privé d'enseignement supérieur que le partenariat avec les universités prestigieuses à l'étranger.

Document de base: Débat sur la coopération avec l'Afrique sub-saharienne (février 2019)
<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/02/debat-5-fevrier-2019.pdf>

- 20.** Adoption d'une stratégie visant à faire de la Tunisie un hub afro- méditerranéen de santé. D'importants investissements ont été réalisés au cours des dernières années par le secteur privé pour doter la Tunisie d'un réseau de polycliniques dispensant des soins de qualité. Il importe de mieux exploiter ce réseau en développant les accords avec les organismes africains d'assurance-maladie, en améliorant les conditions d'accueil et de séjour des patients africains et méditerranéens et éventuellement en développant de nouveaux centres médicaux intégrés dans le cadre de partenariat avec les hôpitaux étrangers de renommée internationale.

Document de base : Débat sur la coopération avec l'Afrique sub-saharienne (février 2019)
<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/02/debat-5-fevrier-2019.pdf>

- 21.** Engagement d'un programme bénéficiant de l'appui financier du FOPRODI, des mécanismes de la politique active d'emploi et éventuellement de l'encadrement des représentations diplomatiques et économiques ainsi que du soutien technique des bureaux d'études et des sociétés tunisiennes installés en Afrique en faveur des jeunes diplômés pour les aider à s'installer en Afrique sub-saharienne pour leur propre compte et à exploiter les nombreuses possibilités qui s'offrent en particulier dans les secteurs de l'informatique, du commerce, de l'hôtellerie et de la santé. L'exemple de la diaspora libanaise particulièrement présente en Afrique francophone (dont 60 000 libanais en Côte d'Ivoire) doit constituer à ce niveau une source d'inspiration.

Document de base : Débat sur la coopération avec l'Afrique sub-saharienne (février 2019)
<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/02/debat-5-fevrier-2019.pdf>

- 22.** Conclusion de partenariats stratégiques entre, d'une part, les armateurs internationaux et les sociétés d'exploitation des ports des pays voisins et, d'autre part, la Compagnie Tunisienne de Navigation pour l'acheminement dans les meilleurs délais des marchandises vers les destinataires en Afrique Sub-saharienne.

Document de base : Débat sur la coopération avec l'Afrique sub-saharienne (février 2019)
<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/02/debat-5-fevrier-2019.pdf>

23. Conclusion d'accords de partenariat avec les compagnies aériennes des pays voisins qui desservent les capitales africaines de façon à compléter les liaisons assurées par Tunis Air et faciliter les déplacements entre la Tunisie et les pays africains.

Document de base : Débat sur la coopération avec l'Afrique sub-saharienne (février 2019)
<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/02/debat-5-fevrier-2019.pdf>

24. Incitation des banques tunisiennes à conclure des accords de partenariat avec les réseaux bancaires français et marocains afin de faciliter les mouvements de capitaux entre la Tunisie et les pays du Sud du Sahara.

Document de base : Débat sur la coopération avec l'Afrique sub-saharienne (février 2019)
<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/02/debat-5-fevrier-2019.pdf>

25. Mise en place au niveau des entreprises, intéressées par le marché africain, de cellules de veille pour connaître les projets susceptibles de faire l'objet d'actes de candidature, d'un réseau commercial dans les pays cibles ainsi que des missions de prospection périodiques pour entretenir et développer les relations avec les décideurs et les donneurs d'ordre.

Document de base : Débat sur la coopération avec l'Afrique sub-saharienne (février 2019)
<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/02/debat-5-fevrier-2019.pdf>

26. Mise en œuvre dans le cadre de la huitième édition de la Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement de l'Afrique qui se tiendra en Tunisie en 2022 d'une stratégie ayant pour socle :

- La solidarité, dont l'impératif a été largement démontré par la pandémie, comme troisième principe directeur complétant les deux autres principes directeurs de Ownership et de Partnership de TICAD et ce à travers la création, la dotation et à la gestion d'un « Fonds de Solidarité » appuyant la mission, les objectifs et l'action de TICAD.
- Le développement soft et culturel en tant qu'objectif de base soutenant les objectifs de développement économique, de développement social, de sécurité, de paix et de stabilité en Afrique aidant à la différenciation de TICAD des nombreuses initiatives semblables en faveur de l'Afrique, tout en recherchant les complémentarités et les synergies.
- Le partenariat dans l'innovation, la science et la technologie dans le processus de TICAD, en étendant et en élargissant le programme du Partenariat Recherche Scientifique et Technologique pour le Développement Durable (SATREPS) en tant qu'initiative viable de promotion de la recherche internationale conjointe entre le Japon et les pays en développement

- Le développement de l'infrastructure du Transport et de la Logistique, des Technologies de l'information et de la Communication, de la Santé, l'Education, de l'Energie, de l'Eau, en tant que secteurs prioritaires dans le développement de l'Afrique
- La triangulation pour la réalisation compétitive des projets engagés dans le cadre de TICAD 8 tout en favorisant le processus d'intégration entre les pays africains en exploitant notamment le savoir-faire acquis dans de nombreux pays, à l'instar de la Tunisie en matière de planification de la famille, de la gestion de l'eau, de l'électrification, des études etc.

Document de base : Débat sur la 8eme édition de TICAD Tunisie 2022 (mai 2021)

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2021/05/restitution-debat-ticad-26-mai-1-Version-Tacolor.pdf>

II. DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE

A. Stratégies sectorielles

1. Optimisation de la stratégie de développement en mettant l'accent sur un nombre réduit de secteurs pour en faire des vecteurs d'excellence, bénéficiant d'une politique volontariste de formation, de recherche, de coopération et de promotion, qui tireraient le reste de l'économie vers le haut.

En s'inspirant de l'exemple des pays ayant des caractéristiques humaines et géographiques similaires, les trois produits suivants pourraient être les produits phares de la Tunisie de 2040 :

- L'huile d'olives, en tant que premier produit d'exportation agricole aujourd'hui, bénéficiant d'un important potentiel de développement dans toutes les régions du pays et d'un marché d'exportation en forte expansion.
- La santé et l'enseignement compte tenu de l'engouement des jeunes à s'engager dans leurs filières et des perspectives qui s'offrent à la Tunisie d'être un centre régional universitaire et médical.
- L'électricité et l'électronique notamment pour la voiture et l'aéronautique, étant donné le savoir-faire acquis et l'évolution de la demande internationale pour ces produits.

Document de base : Etude partenariat Tunisie-UE (mars 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/publications/etudes-socio-economique/2017/04/04/partenariat-tunisie-ue/>

2. Adoption de stratégies sectorielles qui prennent mieux en compte les avantages comparatifs de l'économie tunisienne et de son capital humain. Les secteurs de la santé, de la culture, de l'électronique, de l'économie numérique, de l'environnement paraissent être parmi les secteurs les mieux placés pour faire l'objet d'élaboration de stratégies spécifiques prioritaires.

Document de base : Débat sur les relations euro-méditerranéennes (septembre 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/publications/etudes-socio-economique/2017/09/27/relations-euro-maghrebine-euro-mediterraneenne-eurafricaine/>

3. Mise en œuvre de politiques sectorielles volontaristes pour exploiter les importantes ressources minières, forestières, hydrauliques, thermales et archéologiques des zones frontalières pour en faire des espaces de partenariat et d'échanges.

Document de base : Problématique du développement régional (novembre 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2017/11/developpement-régional-4bis.pdf/>

4. Elaboration de stratégies et de plans d'affaires pour les secteurs et produits présentant des avantages comparatifs significatifs comportant des études de marché en Tunisie et à l'étranger, des modules de formation à la carte pour répondre rapidement aux demandes des entreprises et des mécanismes de soutien en fonction des zones d'implantation et des niveaux d'intégration.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

5. Exploitation du savoir faire acquis ou en mesure d'être acquis dans certains secteurs pour en faire des secteurs d'excellence sur le plan régional pouvant assurer une contribution stratégique à la chaîne des valeurs de l'économie mondiale mondialisée. C'est le cas en particulier du secteur de la santé compte tenu de la demande maghrébine, européenne et africaine. C'est le cas aussi de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de la recherche scientifique qui pourrait constituer une plateforme régionale de coopération tripartite entre la Tunisie, l'Europe et l'Afrique. c'est enfin le cas du secteur culturel qui semble amorcer durant les dernières années un dynamisme porteur grâce à l'émergence d'une nouvelle génération douée et imaginative dans les différentes industries culturelles et créatives.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

6. Un pays ne doit pas tomber dans le piège de la préoccupation exclusive, nécessaire mais insuffisante, de la résolution de ses défis internes, quelle que soit leur importance et leur urgence, et négliger d'identifier son SWOT-pays dans l'économie mondiale globalisée.

Comme les entreprises, les pays doivent veiller à se positionner pour trouver une niche compétitive d'un service ou d'un produit à valeur ajoutée et faire une contribution stratégique à la chaîne de valeur de l'économie mondiale globalisée. Cette contribution spécifique doit être mise à jour pour maintenir sa valeur et sa pertinence. Le recueil périodique des points de vue de la diaspora professionnelle est un mécanisme efficace d'aide à la définition de cette niche stratégique.

Document de base : Débat sur la place de la stratégie de développement en Tunisie (janvier 2020)
<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/01/debat-sur-la-diaspora.pdf>

7. L'économie tunisienne demeure dominée par les activités à faible valeur ajoutée utilisant une main d'œuvre faiblement qualifiée même si la part des produits à contenu technologique élevé est sur une tendance haussière prometteuse. Tout en continuant à soutenir les entreprises, dans le cadre du programme de mise à niveau, à harmoniser leurs produits avec ceux de l'Union Européenne et à en améliorer le rapport qualité-prix, il est nécessaire de favoriser, encore davantage, les réallocations des ressources au profit d'activités innovantes, à forte valeur ajoutée, utilisant une main d'œuvre hautement qualifiée, répondant aux priorités du pays.

Document de base : Etude partenariat Tunisie-UE (mars 2017)
<http://forumibnkhaldoun.org/publications/etudes-socio-economique/2017/04/04/partenariat-tunisie-ue/>

8. Approfondissement de la faisabilité de l'économie verte compte tenu des expériences dans le monde étant donné les formidables opportunités qu'elle offre pour passer à un palier de développement supérieur, axé davantage sur des activités à forte valeur ajoutée et sous-tendant de moindres pressions sur les ressources naturelles.

Document de base : Débat sur la gestion des ressources naturelles (novembre 2016)
<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2016/11/02/gestion-durable-des-ressources-naturelles/>

9. Valorisation du potentiel d'expertise acquise en matière de mobilisation de l'eau, de sa distribution et de son recyclage ainsi que de protection de l'environnement pour en faire une industrie améliorant la qualité de l'air, de l'eau, préservant les zones forestières et la biodiversité ainsi qu'un important créneau d'exportation, notamment dans le cadre de la coopération triangulaire d'autant que la crise sanitaire que vit le monde semble ressusciter un fort courant international en faveur de la réalisation des Objectifs de Développement Durable pour l'horizon 2030

Document de base : Débat sur les enjeux de la crise économique et sociale 2020 (mai 2020)
<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/05/19/debat-sur-les-enjeux-de-la-crise-economique-et-sociale-de-lannee-2020/>

10. Mise en place de lignes de crédit à des conditions de faveur en faveur des institutions de microcrédits sur la base des résultats obtenus en matière de création de source de revenus et des efforts déployés en matière d'études socio-économiques des familles concernées, d'encadrement pour la réalisation de leurs micro-projets et de soutien en matière de commercialisation de leurs produits.

Débat sur les enjeux de la crise économique et sociale 2020 (mai 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/05/19/debat-sur-les-enjeux-de-la-crise-economique-et-sociale-de-lannee-2020/>

11. Le développement des parrainages par les banques et les grands groupes publics et privés pour aider les jeunes sortants des universités et des centres de formation à créer leur start-up et pour les soutenir, éventuellement, durant la première période de démarrage de leur projet.

Débat sur les enjeux de la crise économique et sociale 2020 (mai 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/05/19/debat-sur-les-enjeux-de-la-crise-economique-et-sociale-de-lannee-2020/>

12. Engagement de vastes campagnes d'attraction des Investissements Directs Etrangers dans les activités à forte valeur ajoutée aussi bien auprès des pays partenaires qu'en direction des économies émergentes à l'instar de la Chine qui a un important potentiel d'investissement à l'étranger. Concomitamment, la politique d'accompagnement et de soutien aux investissements étrangers qui ont l'intention d'investir en Tunisie doit être particulièrement renforcée et les programmes d'aménagement des zones industrielles suivant les standards internationaux doivent être accélérés. L'adoption du projet de loi relative à l'urgence économique pourrait être, à cet égard, un important accélérateur à l'attraction des grands projets à forte valeur ajoutée en Tunisie, en particulier dans les zones de développement régional.

Débat sur la problématique de l'emploi en Tunisie (mai 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/05/debat-emploi.pdf/>

13. Mise à contribution de la diaspora tunisienne, composée de plus en plus, par des cadres hautement qualifiés dans les domaines scientifiques, technologiques et industriels, en tant que table d'écoute, source de veille, vecteur de réseautage et de transfert de technologie et levier de mobilisation des investissements directs étrangers et d'amélioration du positionnement de la Tunisie sur le plan international.

Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre

2019)<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

14. Attraction des grands groupes spécialisés dans la fabrication des panneaux photovoltaïques, des concentrateurs solaires et des éoliennes pour mettre en place des unités de fabrication de composants dans le domaine des énergies renouvelables et établir des programmes de coopération avec les centres de recherche de manière à faire de ce secteur un important vecteur de développement au cours des prochaines années.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

15. Développement conséquent du marché financier à travers notamment la mise en place de fonds publics et privés d'investissement et de lignes de capitaux à risque pour compléter les ressources propres de l'entreprise et développer les activités à forte valeur ajoutée. Des dispositions spécifiques doivent être mises en œuvre en faveur des start-ups.

Document de base : Débat sur la relance de l'investissement (décembre 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/12/15/debat-relance-de-linvestissement/>

B. Technologies de l'information et de la communication

16. La numérisation offre de formidables opportunités pour passer à une vitesse supérieure en matière de création de richesses et de création d'emplois à forte valeur ajoutée. Elle constitue la panacée pour remédier à la lourdeur de l'administration. Elle offre aux banques d'importantes possibilités pour améliorer considérablement leur compétitivité. Elle constitue un important vecteur de développement régional.

C'est pourquoi tous les efforts doivent être déployés pour faire de la numérisation une cause nationale au profit de laquelle convergeraient les différentes politiques allant de l'enseignement, de la recherche scientifique, de l'aménagement du territoire aux mécanismes de financement et de coopération internationale.

Document de base : Débat sur la problématique de l'emploi en Tunisie (mai 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/05/debat-emploi.pdf/>

17. Grâce à la puissance acquise par les ordinateurs et aux outils techniques, le traitement des grandes masses de données (big data) devient, depuis quelques années, un important segment de l'économie des pays avancés. De simples start-up de gestion de données créées au cours des années 90 ont acquis en quelques années une dimension internationale de premier rang. La Tunisie, grâce à la disponibilité de cadres hautement qualifiés ou pouvant acquérir rapidement la compétence requise, grâce aussi à la nouvelle loi des start-up qui vient d'être adoptée, serait en mesure d'exploiter les nombreuses opportunités qui s'y offrent.

L'Etat se doit d'appuyer fortement cette orientation en impliquant certaines start-ups dans le développement d'applications en faveur du secteur public dans le cadre notamment du partenariat public-privé pour leur donner de la crédibilité et de la visibilité sur les plans national et international.

Document de base : Débat sur les TIC : une issue à la crise économique (janvier 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/01/29/technologies-de-linformation-de-communication-issue-a-crise-economique/>

18. Mise en œuvre d'une stratégie intégrée de transformation numérique sous-tendant :

- Une vision, c'est-à-dire « un business concept national », une « value proposition » pour la Tunisie sur la chaîne globale de valeurs.
- Un positionnement et une politique de développement de la demande, aussi bien publique que privée, aussi bien intérieure qu'extérieure, pour le numérique, aussi bien comme instrument de gouvernance et de productivité que comme une industrie de production de valeurs économiques, de produits, de services, d'applications et de solutions, de création d'emplois et de devises
- Une politique industrielle d'encouragement de l'investissement des acteurs économiques privés tunisiens et étrangers dans le secteur numérique afin de permettre à la Tunisie de mettre efficacement à contribution à son développement les opportunités importantes offertes par la 4^{ème} révolution industrielle.
- Un travail de préparation, de transition et d'acceptance culturelle, juridique, organisationnelle et technique. De nombreuses success stories existent dans le monde en matière de développement du numérique sur des bases inclusives. La Tunisie a tout intérêt à les prendre en considération.

Document de base : L'économie numérique en Tunisie (septembre 2020)

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/09/Débat-économie-numérique-en-Tunisie-28.09.2020.pdf>

19. Multiplication des plateformes d'incubation avec l'appui des banques, des fonds d'investissement tunisiens et étrangers, des fournisseurs d'internet, des pôles technologiques et des associations pour accélérer le processus de création d'entreprises innovantes dans les TIC pour les jeunes sortants des universités et des centres de formation professionnelle.

Document de base : débat sur la transformation digitale (mars 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/03/débat-transformation-digitale.pdf/>

20. Assouplissement des procédures de change pour faciliter l'acquisition de logiciels, l'abonnement dans les revues et les sites spécialisés pour inciter les startups à s'installer en Tunisie et éviter les

tentations à héberger leurs entreprises à l'étranger pour contourner les rigidités en matière de change.

Document de base : débat sur la transformation digitale (mars 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/03/débat-transformation-digitale.pdf/>

21. Accélération des programmes de l'infrastructure du haut débit, nécessaire au développement des TIC en particulier dans les régions de l'intérieur car malgré les importants efforts déployés, la Tunisie continue à accuser un important retard dans ce domaine ; en témoigne le faible nombre d'utilisateurs d'internet en haut débit (8.8 pour 100 habitants¹ en 2018 soit le quart de celui du Portugal) et le nombre réduit de serveurs sécurisés (316 serveurs par million d'habitants soit 2% du nombre de serveurs en place au Portugal)

Débat sur les enjeux de la crise économique et sociale 2020 (mai 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/05/19/debat-sur-les-enjeux-de-la-crise-economique-et-sociale-de-lannee-2020/>

C. Agriculture et agro-alimentaire

22. L'agriculture doit retrouver un rôle de premier plan à travers notamment l'optimisation de l'exploitation des terres domaniales et collectives, la valorisation des vastes périmètres irrigués dont disposent les régions de l'intérieur et le lancement de grands travaux de plantation de l'olivier en sec.

Document de base : Problématique du développement régional (novembre 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/11/26/la-problematique-du-developpement-regional-en-tunisie/>

23. L'agriculture tunisienne a un besoin urgent d'être rénovée et modernisée pour qu'elle assume pleinement son rôle en particulier au service de l'emploi, de la création des richesses, du développement régional et de la préservation de l'environnement.

Malgré les nombreuses faiblesses qui demeurent, la Tunisie dispose de nombreux atouts pour faire de ce secteur un important vecteur de développement en valorisant le statut de l'agriculteur, en créant une synergie entre la recherche scientifique, la formation et la vulgarisation, en mettant davantage l'accent sur les produits à forte valeur ajoutée, en diversifiant les filières agricoles, en développant l'industrie de transformation et de conditionnement de produits agricoles de qualité, en accentuant la tendance du tourisme néo-rural.

¹ Source : data- base de la Banque mondiale

Cela requiert une vision redéfinissant le rôle des différents acteurs et libérant les énergies latentes. Cela nécessite des moyens financiers considérables qu'il importe de dégager pour améliorer l'environnement d'investissement et de production de ce secteur. Cela implique aussi et surtout, compte tenu de l'exigüité du marché intérieur, la suppression des goulots et des obstacles qui entravent la commercialisation du produit agricole et du produit agricole transformé sur les marchés extérieurs. L'offre européenne dans le cadre de l'ALECA donne cette opportunité. Encore faut-il la réaménager dans le cadre des négociations engagées pour lui réunir les conditions de faisabilité dans le cadre d'une vision globale volontariste faisant du secteur agricole un important vecteur de développement inclusif et durable.

Document de base : débat sur l'insertion de l'agriculture dans l'ALECA (avril 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/04/15/debat-sur-linsertion-de-lagriculture-dans-laleca/>

24. Renforcement de la vigilance au niveau du développement de l'aquaculture, souvent comparée à l'élevage avicole industriel en imposant des normes environnementales strictes et en évitant les rejets des produits pharmaceutiques et des polluants susceptibles d'affecter l'écosystème méditerranéen.

Document de base : débat sur l'économie bleue (juin 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/06/Debat-économie-bleue.pdf>

25. Adoption de stratégies de préservation et de développement de la pêche artisanale qui présente le double avantage en matière de créations d'emplois et de durabilité des ressources halieutiques comportant notamment la création de zones exclusives de pêche artisanale et l'interdiction des filets à faible maille.

Document de base : débat sur l'économie bleue (juin 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/06/Debat-économie-bleue.pdf>

26. L'arbitrage qui a prévalu jusqu'ici en matière des prix des produits agricoles a le plus souvent favorisé le consommateur de la ville au détriment du producteur de la campagne. Il importe que cette politique fasse l'objet d'un réexamen en vue de conclure un pacte s'inspirant des politiques de prix suivies dans les pays soucieux de la préservation de l'environnement et de la rémunération équitable des fruits du travail.

Document de base : débat sur l'insertion de l'agriculture dans l'ALECA (avril 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/04/15/debat-sur-linsertion-de-lagriculture-dans-laleca/>

27. Les investissements publics requis pour améliorer l'environnement du secteur agricole sont considérables. Il y a des besoins importants pour densifier, moderniser et entretenir le réseau des pistes agricoles et rurales, pour traiter rapidement les 3 millions d'hectares de superficies sérieusement menacées par l'érosion, pour compléter la connexion des ouvrages hydrauliques et leur protection. Il y a lieu d'élaborer un programme s'étalant sur une dizaine d'années pour créer l'environnement physique à l'optimisation du potentiel de production de ce secteur.

Document de base : débat sur l'insertion de l'agriculture dans l'ALECA (avril 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/04/15/debat-sur-linsertion-de-lagriculture-dans-laleca/>

28. Il est nécessaire de repenser le système d'enseignement et de formation, développer la recherche scientifique pour répondre notamment aux besoins des agriculteurs et mettre à leur disposition des semences et des plants plus productifs, plus adaptés au climat aride et semi-aride de la majorité des superficies agricoles de la Tunisie, renforcer l'efficacité des structures de vulgarisation pour leur permettre de faire le joint entre les centres de recherche et les exploitations agricoles.

Document de base : débat sur l'insertion de l'agriculture dans l'ALECA (avril 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/04/15/debat-sur-linsertion-de-lagriculture-dans-laleca/>

D. Le tourisme et l'artisanat

29. Le redressement du secteur du tourisme est engagé par les autorités publiques à travers notamment la mise en place de la charte de qualité, de référencement, de réservation en ligne des hôtels et les négociations de l'Open Sky. Il y a lieu d'en accélérer la réalisation tout en conférant la priorité à un certain nombre d'axes considérés prioritaires par les études stratégiques élaborées en l'occurrence notamment :

- La refonte de la politique de formation touristique dans le cadre d'un partenariat avec le secteur privé en vue d'adapter les programmes de formation aux besoins du secteur et d'améliorer l'employabilité des personnes formées.
- La restructuration financière du secteur en distinguant les unités viables dont il faut accélérer le reprofilage et le rééchelonnement de leur endettement et les unités non viables pour lesquelles il faudra trouver de nouveaux acquéreurs.
- La refonte de la politique de marketing du secteur touristique en redéployant la responsabilité de promotion du secteur entre le centre, les régions et les professionnels et en optimisant l'usage des nouvelles technologies dans la commercialisation des hôtels, des résidences, des musées et des sites touristiques.

Document de base : Débat sur le tourisme (octobre 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/10/17/debat-tourisme-tunisie/>

30. Le tourisme offre pour la Tunisie de formidables opportunités en matière de développement inclusif et durable touchant toutes les régions et impactant positivement l'image extérieure du pays à condition d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à valoriser les domaines suivants :

- L'exploitation de l'important patrimoine archéologique dont dispose le pays : Pratiquement tous les gouvernorats ont des sites archéologiques classés.
- Le développement du tourisme de résidence en autorisant, éventuellement, les propriétaires d'hôtels qui disposent de réserves foncières, d'affecter une partie à la construction de résidences qui seraient commercialisées aux non- résidents pour fidéliser une clientèle à fort pouvoir d'achat à la Tunisie.
- La valorisation des médinas et des ribats, témoignage de l'apport des dynasties arabo musulmanes qui se sont succédé depuis le VIIe siècle pour en faire l'objet d'un tourisme urbain spécifique à vocation culturelle.
- La réhabilitation du tourisme saharien en développant notamment le tourisme résidentiel à côté des unités hôtelières à l'image du produit développé à Marrakech au Maroc.
- Le renforcement de la tendance relevée au cours des dernières années en matière d'implantation de maisons d'hôtes axées sur l'écotourisme, la chasse et le développement des relations humaines.
- Le développement de la thalassothérapie et du tourisme médical dans le cadre notamment de partenariats avec des hôpitaux réputés en Europe et en Asie et d'accords avec les organismes de sécurité sociale de leurs pays.

Document de base : Débat sur le tourisme (octobre 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-débats/2018/10/17/débat-tourisme-tunisie/>

31. Engagement d'un vaste programme de rénovation et de mise à niveau du secteur touristique durant la période de sous exploitation qui va le marquer sous l'effet des restrictions de déplacements décidées pour contrer la pandémie, touchant, a priori, les différentes composantes du secteur allant de l'hôtellerie et de la restauration, à l'environnement des villes, aux circuits touristiques, aux musées et aux sites archéologiques et ce dans le cadre d'une approche modulaire prenant en compte les possibilités de mobilisation des capitaux.

Débat sur les enjeux de la crise économique et sociale 2020 (mai 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/05/19/debat-sur-les-enjeux-de-la-crise-economique-et-sociale-de-lannee-2020/>

32. Mise en place de vastes programmes en faveur d'un tourisme diversifié, respectueux de l'environnement, impliquant l'Etat et les professionnels afin d'engranger des revenus, mieux répartis régionalement, suffisants pour assurer la maintenance et le développement de l'infrastructure d'accueil ainsi que pour la rémunération équitable des facteurs de production.

Document de base : débat sur l'économie bleue (juin 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/06/Debat-economie-bleue.pdf>

33. Accélération de la stratégie visant à faire du secteur de l'artisanat, aujourd'hui en difficulté, un secteur dynamique à travers notamment la jonction entre le savoir-faire millénaire des artisans et l'esprit d'innovation des artistes tunisiens notamment de la part des diplômés des écoles supérieures des beaux-arts et de Design.

Document de base : débat sur la problématique de l'emploi (mai 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/05/debat-emploi.pdf/>

34. Mise en œuvre d'une politique de soutien du secteur de l'artisanat qui offre des sources de revenus à près de 300 000 personnes, avec notamment :

- ▮ La mise en place d'une ligne de financement à la disposition de l'ONA pour stocker, éventuellement, les produits des artisans.
- ▮ L'augmentation des expositions et des points de vente des produits artisanaux dans les foires nationales et régionales.
- ▮ La révision des cahiers de charge des bâtiments publics et des unités hôtelières pour insérer l'utilisation de produits artisanaux notamment en matière de décoration.
- ▮ La prohibition de l'importation et de la commercialisation des produits concurrençant déloyalement les produits artisanaux tunisiens en faisant valoir l'exception culturelle admise par l'OMC.

Débat sur les enjeux de la crise économique et sociale 2020 (mai 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/05/19/debat-sur-les-enjeux-de-la-crise-economique-et-sociale-de-lannee-2020/>

E. Les industries manufacturières

35. Une analyse approfondie des causes de l'important repli des industries mécaniques et électriques mérite d'être engagée dans les plus brefs délais de manière à concevoir des programmes de relance étant donné l'importance de ce secteur qui contribue actuellement à plus de 40 pourcent des exportations de biens. L'enseignement majeur qui se dégage à ce niveau c'est que sans une augmentation de l'offre de biens exportables, l'effet du glissement du dinar demeure limité pour doper les exportations.

Document de base : Conjoncture du 4^e trimestre 2019 (janvier 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/01/conjoncture-T4-2018.pdf/>

36. Mise en œuvre d'une politique de promotion du secteur du textile et de l'habillement sur le marché intérieur à l'effet de renforcer sa résiliences à l'égard des chocs extérieurs avec notamment :

- ▮ Le lancement de vastes campagnes de promotion des marques tunisiennes de textiles et d'habillement sur le marché tunisien.

- La réorganisation du secteur de la fripe de façon à concilier entre le caractère social de ce secteur et les exigences de préservation du potentiel de production et d'emploi de l'industrie tunisienne de l'habillement et des chaussures.
- L'incitation des grandes surfaces à créer des rayons spécialisés pour l'habillement tunisien et les produits avec éventuellement la mise en place de facilités de paiement à l'instar des produits électroménagers.

Débat sur les enjeux de la crise économique et sociale 2020 (mai 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/05/19/debat-sur-les-enjeux-de-la-crise-economique-et-sociale-de-lannee-2020/>

37. Engagement d'un plan d'urgence en faveur des industries manufacturières insérées dans des chaînes de valeur mondiales travaillant dans le régime douanier de l'offshore qui seront, particulièrement affectées par la crise économique. C'est le cas, en particulier, des industries électriques qui emploient près de 80 000 salariés et procurent des recettes nettes de 5.5 milliards de dinars dans la mesure où leur activité est totalement dépendante des chaînes de montage des automobiles à l'étranger, dont la reprise risque de prendre du temps, malgré les importantes mesures de relance annoncées par la plupart des pays de l'OCDE. Le plan d'urgence pourrait comporter, après concertation avec la fédération des exportateurs et les chambres mixtes :
- L'octroi de prêts pour aider les entreprises en difficulté à faire face aux problèmes de trésorerie pendant la période de sous-exploitation ;
 - L'éligibilité aux mécanismes de formation professionnelle pour une partie de leur personnel afin d'améliorer leur qualification ;
 - La mise en place de structures de suivi et de veille, notamment avec les investisseurs étrangers, pour les aider à surmonter les problèmes sociaux et administratifs et à se préparer à la relance de leur activité dès que les conditions sanitaires et de celles de l'environnement international le permette.

Débat sur les enjeux de la crise économique et sociale 2020 (mai 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/05/19/debat-sur-les-enjeux-de-la-crise-economique-et-sociale-de-lannee-2020/>

III. AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DE L'ECONOMIE

A. Amélioration du climat des affaires

1. Renforcement du consensus en faveur de l'entreprise transparente, assumant pleinement ses obligations en matière de préservation de l'environnement et de promotion d'emploi décent à travers notamment :
 - L'activation du conseil national du dialogue social pour surmonter les malentendus, dépasser les approches dogmatiques qui nuisent à l'esprit d'initiative, aux valeurs du travail et à la mise

en œuvre de politiques appropriées en matière de répartition équitable des fruits de la croissance.

- ▮ Le recours aux nouvelles technologies pour engager de vastes campagnes de sensibilisation sur les enjeux auxquels se trouve confrontée l'entreprise et les efforts requis pour créer un environnement de production et d'investissement aussi favorable que celui des pays concurrents.

Document de base : Débat sur la relance de l'investissement (décembre 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/12/15/debat-relance-de-linvestissement/>

2. Les indications fournies dans le rapport du groupe de la Banque Mondiale « Doing Business » révèlent un important recul du classement de la Tunisie dans le monde sur le plan du climat des affaires. Quatre domaines méritent une attention particulière et requièrent des mesures urgentes pour accroître leur efficacité. Ils concernent :

- ▮ L'administration, compte tenu du lourd fardeau bureaucratique global assumé par l'entreprise, actuellement estimé à près de 13% de la valeur de vente des entreprises.
- ▮ Les services logistiques de transport, de manutention, de stockage et de livraison qui représentent 19% du chiffre d'affaires des entreprises.
- ▮ Le secteur bancaire étant donné le faible niveau d'intermédiation : les concours à l'économie représentent 74% du PIB en 2014 contre 120% en moyenne pour les pays de l'OCDE.

Document de base : Débat sur les relations euro-méditerranéennes (septembre 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/publications/etudes-socio-economique/2017/09/27/relations-euro-maghrebine-euro-mediterraneenne-eurafricaine/>

3. Activation du conseil national du dialogue social, créé en juillet 2017, en tant que structure de concertation sur les différentes questions se rapportant à la productivité, aux conditions du travail et à la répartition des fruits de la croissance.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

4. Refonte de la réglementation en matière de change, aujourd'hui totalement dépassée, compte tenu des importantes mutations en Tunisie et dans le monde en relation avec les exigences de la nouvelle économie immatérielle et l'émergence de la monnaie cryptographique « le Bitcoin » soustraite des mécanismes classiques en matière de création et de contrôle.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

5. Mise en œuvre d'une nouvelle génération de mise à niveau et de rénovation du tissu industriel pour encourager les PME tunisiennes à exploiter les importantes opportunités qu'offrent les nouvelles technologies, en particulier au niveau de l'internet des objets, pour maîtriser les coûts et améliorer la qualité de leurs produits .

Document de base : Débat sur la transformation digitale (mars 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/03/débat-transformation-digitale.pdf/>

6. Mise en place d'un fonds d'investissement portant sur un montant important, de l'ordre de 500 millions de dinars, auquel souscriraient le trésor, la caisse de dépôts et de consignment, les banques, les organismes régionaux et internationaux et le secteur privé pour financer la nécessaire restructuration et mise à niveau des entreprises particulièrement dans les secteurs porteurs aussi bien économiques que culturels.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

B. Compétitivité des services publics

7. L'administration, en partie démantelée par suite des purges dont elle a été victime, et surtout surchargée par les recrutements massifs de personnels, n'ayant pas toujours le profil requis, ne paraît plus en mesure d'assumer le rôle qui lui est dévolu en tant que stratège, conceptrice et exécutante des réformes.

Les institutions publiques, tant politiques qu'administratives, sous l'effet des pressions politiques et sociales ont perdu beaucoup de leur efficacité et sont à l'origine des graves déséquilibres dont souffrent l'économie et la société tunisienne.

Aujourd'hui, la Tunisie n'est pas en mesure de résister longtemps à la défaillance de ses institutions et à la déliquescence des services publics qui en résulte. Il y va de la préservation de la souveraineté du pays. Trois orientations majeures revêtent, à cet effet, un caractère hautement prioritaire, en l'occurrence :

- ▮ L'adoption d'un programme urgent dotant les ministères et les institutions publiques de compétences à travers la rétention et l'attraction de grandes compétences pour améliorer l'encadrement des départements concernés et les doter d'une force de frappe à même de leur faire retrouver l'efficacité requise.
- ▮ L'accélération de la digitalisation des administrations et des établissements publics ainsi que des prestations en ligne en tant que facteurs de transparence et d'amélioration de la qualité des services publics.
- ▮ L'engagement de l'Etat à faire appliquer et faire respecter les lois de la République en supprimant toute tolérance pouvant être interprétée comme faiblesse et encouragement au corporatisme et aux situations de non droit.

Document de base : débat sur les issues de la crise (septembre 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2018/09/debat-issues-crise.pdf/>

8. Accélération de la mise en œuvre de l'administration électronique. Il est temps de dépasser le stade expérimental pour engager, dans le cadre d'une vision globale suivant des étapes étudiées, la généralisation des prestations à distance en s'inspirant notamment des exemples des pays qui nous ont précédé dans ce domaine et ce à travers :

- La mise en place d'une carte électronique multi usage pour permettre au citoyen d'accéder à un certain nombre de prestations en ligne.
- La réingénierie des prestations relatives aux services publics pour faciliter leur mise en ligne. C'est le cas en particulier de la création de l'entreprise, de la déclaration de l'impôt sur les revenus pour les personnes physiques, du paiement des taxes locatives, du paiement des cotisations sociales par les non-salariés et de l'obtention des attestations des titres fonciers.
- La généralisation des échanges électroniques entre les administrations pour améliorer la circulation de l'information et garantir l'interopérabilité de leurs prestations.
- La généralisation de sites web au niveau des différentes administrations centrales et régionales ainsi que des grandes entreprises publiques en veillant à en assurer le caractère interactif et la mise à jour continue.
- L'incitation des citoyens à avoir des adresses électroniques, moyennant un abattement fiscal pour un montant symbolique, pour faciliter les correspondances avec l'administration et l'obtention d'informations utiles périodiques de la part des prestataires des services publics.

Document de base : Débat sur la transformation digitale (mars 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/03/débat-transformation-digitale.pdf/>

C. Compétitivité du secteur privé

9. Le secteur privé doit faire l'effort requis pour s'adapter au nouveau contexte concurrentiel. Dans ce cadre, la formation des managers demeure posée, il faut former une nouvelle génération de spécialistes en management de gestion ; les grands groupes constituent la locomotive pour le développement futur de la Tunisie, il faut les encourager.

Document de base : Débat sur l'ALECA (juin 2016)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2016/09/06/negociations-dun-nouvel-accord-avec-lue-aleca/>

10. Mise en œuvre d'un programme ambitieux de relance de l'investissement du secteur privé dont les contours seraient :

- La simplification des formalités bureaucratiques prolongeant et renforçant l'initiative gouvernementale de suppression des autorisations pour un certain nombre d'activités dans le cadre du décret du 17 mai 2018.

- Le plafonnement des prélèvements obligatoires dans des limites proches de celles des pays concurrents avec la possibilité de stabiliser les prélèvements dans le cadre de conventions signées avec l'Etat en contrepartie de programmes d'investissement et de création d'emploi consistant.
- L'accélération des programmes d'aménagement et de mise à niveau des zones logistiques et économiques particulièrement dans les régions de l'intérieur.
- La dynamisation de l'action de promotion et d'attraction des investissements directs étrangers dans les secteurs prioritaires en exploitant tous les leviers diplomatiques, bancaires et administratifs et en encourageant, si nécessaire, certains grands groupes à pérenniser leurs exportations vers la Tunisie en sous-traitant une partie de leur production dans notre pays.

Document de base : débat sur les issues de la crise (septembre 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/09/17/issues-de-crise-economique/>

11. Accélération de la mise en œuvre effective des mesures prises dans le cadre notamment de la loi transversale d'amélioration du climat des affaires et de l'investissement promulguée en mai 2019 étant donné la portée des dispositions prises en matière de simplification des procédures de création des entreprises, de facilitation de l'accès au financement, d'organisation du partenariat public-privé et de renforcement de la gouvernance des sociétés commerciales.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

12. Accélération des programmes dans les domaines de la modernisation et du développement de l'infrastructure et amplification des efforts engagés pour lever les obstacles entravant l'esprit d'initiative et la création d'entreprise à travers notamment la systématisation de l'interlocuteur unique et la généralisation des prestations publiques en ligne.

Document de base : Débat compétitivité de l'entreprise (décembre 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/12/25/debat-sur-la-competitivite-de-lentreprise-tunisienne/>

13. Profonde révision de la place et de la mission du secteur privé en ouvrant les opportunités d'investissement du secteur privé à tous les secteurs productifs, ce qui suppose la suppression du monopole et la mise en place de mécanismes appropriés anti-trust et anti cartel à l'encontre de toutes les entreprises, quelle que soit la nature et l'origine de leur capital.

Document de base : Débat compétitivité de l'entreprise (décembre 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/12/25/debat-sur-la-competitivite-de-lentreprise-tunisienne/>

14. Développement du partenariat - public- privé pour la réalisation et la gestion de services publics, formule de plus en plus utilisée dans le monde, pour contourner les contraintes de la dette publique et les rigidités des marchés publics et accélérer la mise en place d'une nouvelle génération d'infrastructure.

Document de base : Débat compétitivité de l'entreprise (décembre 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/12/25/debat-sur-la-competitivite-de-lentreprise-tunisienne/>

15. Promotion, dans le cadre de contrats pluriannuels, de groupes puissants dans les différents secteurs d'activité – agriculture, industrie, commerce de distribution, santé et autres - pouvant jouer le rôle de locomotive dans les domaines de production, d'exportation, d'emploi, de formation et de recherche scientifique de manière à être des leviers de la promotion de la PME tunisienne et des vecteurs de développement du partenariat avec l'extérieur.

Document de base : Débat compétitivité de l'entreprise (décembre 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/12/25/debat-sur-la-competitivite-de-lentreprise-tunisienne/>

16. Réforme en profondeur du code des changes de manière à adapter ses dispositions aux exigences de l'économie ouverte et aux contraintes de l'internationalisation de plus en plus impérieuse de l'entreprise.

Document de base : Débat compétitivité de l'entreprise (décembre 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/12/25/debat-sur-la-competitivite-de-lentreprise-tunisienne/>

17. La Tunisie a enregistré un important recul dans le classement de « Doing Business » de l'année 2017 en matière de paiement des taxes, passant de la 106ème place en 2016-17 à la 140ème place en 2017-18.

Le taux global de taxation de la PME tunisienne, qui applique intégralement la législation fiscale, est parmi les taux les plus élevés dans le monde, dépassant nettement celui de la plupart des pays de l'OCDE. Le taux global de taxation, en proportion des bénéfices, en prenant en compte les prélèvements au titre de la parafiscalité est de 60.2% en 2017 contre une moyenne de 49% pour les pays de l'OCDE. Il est de 64.1% en 2018

Un tel taux, quoique souvent théorique, étant donné les régimes préférentiels au niveau de plusieurs activités, mérite de faire l'objet d'une étude approfondie pour le stabiliser dans une première étape et le réduire par la suite pour se rapprocher du niveau global de taxation des pays concurrents (moins de 50 %)

Document de base : Eléments d'appréciation du climat des affaires (mars 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/publications/etudes-socio-economique/2017/04/04/elements-dappreciation-du-climat-des-affaires/>

18. La mise en place d'un plan de sauvetage en faveur des micro-entreprises, des petits métiers et des artisans, dont les activités ont été fortement affectées par les mesures de confinement prises pour contrer la propagation de l'épidémie du Covid-19, comportant notamment des mécanismes de financement à taux préférentiels, le report des paiements des charges fiscales et sociales, la suspension des pénalités de retard, l'accélération du paiement des créances de l'Etat envers les entreprises privées.

Document de base : Débat sur l'entreprise face à la crise économique et sanitaire (juin 2021)

<https://forumibnkhaldoun.org/blog/2021/06/14/debat-sur-lentreprise-tunisienne-face-a-la-crise-economique-et-sanitaire/>

19. La relance des IDE à travers notamment l'amélioration du climat des affaires, et la visibilité en matière de libéralisation de l'économie et de son ancrage dans l'économie mondiale et plus particulièrement dans l'espace euro-méditerranéen

Document de base : Débat sur l'entreprise face à la crise économique et sanitaire (juin 2021)

<https://forumibnkhaldoun.org/blog/2021/06/14/debat-sur-lentreprise-tunisienne-face-a-la-crise-economique-et-sanitaire/>

20. L'engagement d'une large réflexion sur la stratégie industrielle de l'après Covid tenant compte notamment :

- ▮ Des transitions et mutations qui s'opèrent en matière énergétique et écologique avec notamment l'orientation croissante vers l'énergie renouvelable, les activités faiblement consommatrices d'énergie et la décarbonation industrielle,
- ▮ Des profondes transformations des tissus économiques qui s'amorcent en relation avec la grande percée de la digitalisation et de la robotisation.
- ▮ Des nouvelles tendances de relocalisation dans l'espace européen des industries stratégiques après les importantes ruptures d'approvisionnement, notamment en provenance de la Chine, entravant la production de biens essentiels.

Des productions n'auront plus la place qu'elles avaient par le passé, en revanche, d'autres sont appelées à connaître un important essor au cours des prochaines décades. Ce sera le cas, très probablement, des secteurs de la santé, du numérique et de l'environnement, pour lesquels la Tunisie dispose de sérieux atouts, ayant d'importants effets d'entraînement sur le reste de l'économie pour accéder à des paliers supérieurs. La Tunisie doit s'y engager fortement dans le cadre de stratégies créant une synergie entre les secteurs publics et privés.

Débat de base : débat sur l'entreprise face à la crise économique et sanitaire (juin 2021)

<https://forumibnkhaldoun.org/blog/2021/06/14/debat-sur-lentreprise-tunisienne-face-a-la-crise-economique-et-sanitaire/>

21. Plus que jamais le pays a besoin d'un Etat stratège qui fixe le cap d'un avenir exploitant au mieux les atouts dont dispose la Tunisie à la lumière des transformations profondes sur les plans technologique et scientifique que vit le monde et en développant une politique de communication et de mise en œuvre à même d'insuffler une forte mobilisation de toutes les forces actives du pays.

Les organisations nationales, représentées principalement par l'UTICA et l'UGTT ont sur ce plan un rôle capital à assumer particulièrement dans cette étape d'incertitude et de tiraillement politique.

Pourquoi ne pas prendre l'initiative en s'appuyant sur une pléiade de hautes compétences tunisiennes, de proposer au Gouvernement une vision sur la Tunisie en 2030-2050 réaffirmant les choix d'une société solidaire, offrant à toutes les mêmes chances de développement et d'épanouissement et clarifiant un nouveau paradigme de développement dépassant les clivages d'ordre dogmatique, et libérant les énergies émulatrices. Une telle démarche pourrait être la panacée de la situation de blocage que vit le pays après l'échec de l'initiative du dialogue national.

Débat de base : Débat sur l'entreprise face à la crise économique et sanitaire (juin 2021)

<https://forumibnkhaldoun.org/blog/2021/06/14/debat-sur-lentreprise-tunisienne-face-a-la-crise-economique-et-sanitaire/>

IV. REDRESSEMENT DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE ET FINANCIER

1. Persévérance dans le processus engagé pour traiter en profondeur les graves déséquilibres des finances publiques, des caisses de sécurité sociale, des entreprises publiques, des banques publiques en vue de retrouver un équilibre macro-économique viable et soutenable, projetant une image positive confortant la confiance des opérateurs tunisiens et étrangers quant à la solvabilité à moyen et long terme de l'économie tunisienne.

Document de base : débat compétitivité de l'entreprise (décembre 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/12/25/debat-sur-la-competitivite-de-lentreprise-tunisienne/>

2. Adoption d'une approche globale de redressement des finances publiques, intégrant aussi bien le budget de l'Etat, que celui des collectivités locales, des caisses publiques de sécurité sociale et des entreprises publiques, s'éloignant de l'approche comptable, bénéficiant de l'appui notamment des organisations nationales, et qui soit élaborée et mise en œuvre dans les plus brefs délais, dans le cadre d'une démarche résolument volontariste

Document de base : Eléments d'appréciation des finances publiques 2011-2019

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/01/appréciation-des-finances-publiques-2011-2019.pdf>

3. Accélération de la réforme fiscale et parafiscale dans le sens d'une plus grande simplification, d'une harmonisation des taux par rapport aux pays concurrents, d'un élargissement de l'assiette à travers l'intégration du marché parallèle dans le secteur organisé

Document de base : Eléments d'appréciation des finances publiques 2011-2019

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/01/appréciation-des-finances-publiques-2011-2019.pdf>

4. Rationalisation des dépenses publiques à travers notamment une profonde restructuration aussi bien de l'administration que des entreprises publiques pour se rapprocher des normes internationales en matière de coût-efficacité et une refonte de la politique de subvention et de compensation dans le sens d'un meilleur ciblage en faveur des personnes, des secteurs et des régions prioritaires.

Document de base : Eléments d'appréciation des finances publiques 2011-2019

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/01/appréciation-des-finances-publiques-2011-2019.pdf>

5. Engagement dans les meilleurs délais des réformes, maintes fois annoncées, se rapportant notamment à l'enseignement et à la formation, au secteur bancaire et financier, à la protection sociale et à l'emploi, aux circuits de commercialisation et de manière générale à l'environnement d'investissement, de production et d'exportation, et concomitamment, clarification de la vision qui doit prévaloir en matière d'insertion de notre économie dans la chaîne des valeurs mondiales prenant en considération les atouts dont dispose la Tunisie sur les plans humain et géographique.

Document de base : Eléments d'appréciation des finances publiques 2011-2019

<https://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/01/appréciation-des-finances-publiques-2011-2019.pdf>

6. Un audit de la fonction publique est nécessaire pour identifier l'effectif à dégager ou à réemployer, moyennant des modules de formation appropriée, dans des départements et des services souffrant de manque de moyens humains.

L'administration souffre d'un surnuméraire important sous l'effet notamment des recrutements massifs des dernières années. De la sorte, le taux des salaires et traitements de la fonction publique en proportion du PIB est parmi les plus élevés dans le monde, proche de 15% en 2017

contre moins de 11% en 2010. Il est en moyenne de 10% pour les pays de l'OCDE et de 12% pour le Maroc.

Document de base : appréciation des finances publiques (mise à jour aout 2017)
<http://forumibnkhaldoun.org/publications/etudes-socioeconomique/2018/08/27/elements-d'appréciations-finances-publiques-de-tunisie-2011-2017/>

7. Rationalisation de la politique de compensation et de subvention dans le sens de la maîtrise des dépenses et d'un meilleur ciblage en fonction du niveau du revenu. La Tunisie ne peut continuer à réserver autant de moyens financiers (4.9 milliards de dinars soit 4.6% du PIB en 2018) pour la subvention des produits de consommation et des carburants, pour la plupart importés, ce qui constitue une source de gaspillage et de distorsion au détriment de la qualité des services publics, du développement de l'infrastructure et de façonnage de l'avenir.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)
<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

8. Maîtrise des subventions du secteur énergétique qui prend, avec les dernières augmentations du prix du pétrole sur le marché international, une ampleur préoccupante nécessitant :
 - La poursuite de l'ajustement des prix sur le marché intérieur, dans le cadre de l'application de la formule d'indexation des prix ;
 - La réactivation de la politique d'économie de la consommation d'énergie ;
 - La relance des investissements d'exploration pétrolière et de développement de l'énergie renouvelable.

Document de base : Débat sur la crise économique en Tunisie (mai 2018)
<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/05/22/debatcrise-economique/>

9. Mise en place d'une agence de la gestion dynamique de la dette publique de l'Etat, dotée du personnel qualifié en matière d'analyse financière et d'évaluation du risque en vue d'en minimiser le coût et d'en réduire les chocs éventuels.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)
<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

10. La situation des entreprises publiques est préoccupante du fait de l'importance de leur dette garantie par l'Etat (12% du PIB) et de la lourdeur des charges qu'elles occasionnent sur le budget de l'Etat (7.5% du PIB en 2014). Une profonde réforme, évitant toute approche dogmatique s'impose sur la base des deux orientations suivantes :

- ▮ Refonte de la gouvernance de l'entreprise publique, pour les unités qui doivent rester dans le giron du secteur public pour la rapprocher de celle des entreprises du secteur privé de manière à responsabiliser leurs organes de gestion et à leur conférer davantage d'efficacité.
- ▮ Privatisation des unités non stratégiques opérant dans les secteurs concurrentiels ; les appréhensions à ce niveau pourraient être levées par une analyse approfondie par un bureau extérieur des résultats de la privatisation menée au cours de la période antérieure à 2011 de manière à corriger les éventuelles faiblesses qui en ressortent.

Document de base : Débat sur la crise économique en Tunisie (mai 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/05/22/debat-crise-economique/>

11. Engager rapidement les réformes nécessaires et la restructuration des entreprises publiques permettant de les assainir et de les redresser ce qui va permettre au secteur financier de recouvrer les créances auprès de ces entreprises et de les soutenir dans leurs programmes de développement. Il y a lieu également d'envisager la privatisation de certaines entreprises publiques.

Document de base : Réformes du secteur bancaire tunisien (décembre 2020)

<https://forumibnkhaldoun.org/blog/2020/12/26/reformes-du-secteur-bancaire-tunisien-et-restructuration-des-banques-publiques/>

12. Trouver les solutions adéquates aux secteurs économiques connaissant des problèmes conjoncturels ou structurels comme le secteur touristique, celui de la promotion immobilière, du bâtiment et des travaux publics dont l'impact sur le secteur bancaire peut être important (taux de mortalité très important pour les PME du BTP à cause du non-paiement par les structures publiques des travaux réalisés par ces entreprises).

Document de base : Réformes du secteur bancaire tunisien (décembre 2020)

<https://forumibnkhaldoun.org/blog/2020/12/26/reformes-du-secteur-bancaire-tunisien-et-restructuration-des-banques-publiques/>

13. Œuvrer pour faciliter l'accès des PME au financement et à la liquidité pour les aider à améliorer leur compétitivité. Sachant que les PME jouent un rôle très important dans l'économie tunisienne, de par leur nombre et leur contribution dans le PIB du pays et l'emploi (baisse du taux d'intérêt, recherche de lignes de financement adaptées aux besoins des PME, meilleur accompagnement des PME pour la préparation de leurs dossiers de financement, révision du système de garantie de la Sotugar...).

Document de base : Réformes du secteur bancaire tunisien (décembre 2020)

<https://forumibnkhaldoun.org/blog/2020/12/26/reformes-du-secteur-bancaire-tunisien-et-restructuration-des-banques-publiques/>

14. Activation de la réforme de la sécurité sociale en compensant le relèvement des cotisations patronales de 2% des salaires prévu dans le cadre de cette réforme par une baisse des taxes parafiscales de manière à éviter d'affecter la compétitivité des entreprises du secteur organisé.

Les charges sociales assumées par l'entreprise on shore sont déjà relativement élevées ; elles s'élèvent en prenant en considération la taxe de formation professionnelle et le fond de promotion des logements sociaux 21.37 pourcent de la masse salariale (contre 20.48% pour le Maroc) portant le taux du prélèvement global à 64.1% des bénéfices selon le dernier rapport du groupe de la Banque Mondiale « Doing Business » .

Document de base : Débat sur la crise économique en Tunisie (mai 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/05/22/debatcrise-economique/>

15. Restructuration du secteur bancaire pour en faire des entités financièrement puissantes, techniquement performantes, pouvant tisser des relations plus équilibrées avec les grandes banques internationales.

La Tunisie, avec une population de 11.4 millions d'habitants, compte actuellement 23 établissements bancaires, soit autant que l'Egypte dont la population dépasse 90 millions d'habitants et l'Afrique du Sud qui a 56 millions d'habitants. Le taux de pénétration des banques demeure faible, bien en retrait de celui des pays concurrents, à l'instar du Maroc, alors que l'efficacité du secteur demeure plombée par l'importance des prêts accrochés, de l'ordre de 15% des engagements.

Une révision de la loi bancaire de 2015 dans le sens d'un important relèvement du capital minimum requis est nécessaire pour favoriser le rapprochement entre les banques et certaines fusions entre elles. La mise en œuvre d'un plan d'action de convergence des normes prudentielles avec celles de Bale II concomitamment au développement de la banque à distance s'imposent.

Document de base : Débat sur la relance de l'investissement (décembre 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/12/15/debat-relance-de-linvestissement/>

V. ENVIRONNEMENT POLITIQUE, CULTUREL ET SOCIAL

1. Accélération de la mise en place de la cour constitutionnelle et des différentes instances indépendantes de manière à donner un signal fort quant à la volonté d'instituer l'Etat de Droit, améliorant d'autant l'image du pays.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

2. Amendement du code électoral dans le sens de la moralisation de la vie politique et l'institution d'un seuil électoral (au minimum 3%) pour favoriser le regroupement et la constitution de majorités stables et fortes au niveau du pouvoir législatif à l'effet d'accélérer l'adoption des projets de réformes qui lui sont soumis.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

3. Renforcement de la dimension culturelle du développement compte tenu non seulement des nombreuses opportunités qui en résulteraient en matière de croissance et d'emploi mais aussi et surtout de son impact positif pour transcender les sentiments de doute et de défaitisme et entretenir la confiance dans la capacité à résoudre les problèmes quelle que soit leur acuité.

Document de base : Débat sur la valorisation des ressources humaines (janvier 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/01/10/valorisation-des-ressources-humaines/>

4. Engagement d'une vaste campagne pour faire connaître la pensée et l'œuvre des grands penseurs tunisiens et maghrébins qui ont eu une importante portée sur l'humanité. Dans ce cadre, une place particulière doit être réservée à Ibn Khaldoun, personnalité exceptionnelle, en avance sur son temps, dont certaines des théories continuent à être d'actualité et méritent d'être connues à grande échelle à travers notamment :

- ▮ L'Institution d'un festival tous les cinq ans sur Ibn Khaldoun en coopération avec les pays où il a vécu ou qui l'ont marqué en l'occurrence notamment l'Algérie, le Maroc, L'Egypte, la Syrie et l'Espagne.
- ▮ La création d'un département d'études sur la portée de l'œuvre d'Ibn Khaldoun au sein de l'une des universités tunisiennes.
- ▮ La création d'un prix international pour récompenser les meilleures études sociologiques ou économiques inspirées de l'œuvre d'Ibn Khaldoun réalisées dans les pays méditerranéens.

Document de base : Débat sur la pensée économique d'Ibn Khaldoun (mai 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/06/03/la-pensee-economique-dibn-khaldoun/>

5. Construction d'une plateforme culturelle au niveau des deux rives de la méditerranée en tant que levier d'un grand projet politique à long terme servant de cadre au renforcement de la capacité à lever les défis régionaux et globaux de l'environnement et du développement durable. Cette

dimension, loin d'être en confrontation avec les autres dimensions, est un puissant facteur d'enrichissement ; elle est dictée par les impératifs de la géographie et favorisée par le patrimoine historique commun. La Tunisie doit s'y engager fermement en appuyant toutes les initiatives présentées dans cette direction.

Document de base : Relations euro-maghrébine -méditerranéenne -africaine (septembre 2017)
<http://forumibnkhaldoun.org/publications/etudes-socio-economique/2017/09/27/relations-euro-maghrebine-euro-mediterraneenne-eurafricaine/>

6. Approfondissement de la démarche mettant au cœur des politiques publiques le concept du bonheur, tel qu'inventé par les Nations Unies en 2011 ; celui-ci est bâti sur la base de 40 données se rapportant notamment à la paix, la sécurité, la liberté, les droits de l'homme, la qualité de vie, l'intelligence, la communication et la culture.
L'engagement graduel de la Tunisie dans cette voie dégagerait de nouvelles opportunités d'investissement et de croissance dans de nouvelles activités répondant aux exigences du développement durable tout en projetant une image éminemment positive de la nouvelle Tunisie.

Document de base : Débat sur la valorisation des ressources humaines (janvier 2017)
<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/01/10/valorisation-des-ressources-humaines/>

7. Consolidation de l'esprit civil qui a émergé à l'issue de la crise sanitaire sur des bases largement décentralisées pour en faire un axe majeur de la stratégie de développement du volontariat en s'inspirant des expériences accumulées dans certaines régions et en prenant en compte les success stories dans le monde . Cela permettrait aux milliers de jeunes qui s'y engagent, au-delà des satisfactions morales qui en résulteraient, d'acquérir une importante expérience sur le terrain et une grande maturité qui les aideraient à mieux réussir dans leur vie professionnelle et sociétale en Tunisie ou à l'étranger.

Débat sur les enjeux de la crise économique et sociale 2020 (mai 2020)
<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/05/19/debat-sur-les-enjeux-de-la-crise-economique-et-sociale-de-lannee-2020/>

Nombre total : 106 propositions

- Partenariat et coopération : 26 propositions
- Diversification de l'économie : 37 propositions
- Compétitivité de l'économie : 21 propositions
- Equilibre budgétaire et financier : 15 propositions
- Environnement politique, culturel et social : 7 propositions

Mise à jour le 15 juin 2021